nous en une! Arrivé rue du Bellay, Decollant saisit une des filles par la taille et lui proposa de venir chez lui. Celle-ci cria à l'aide. G... tire alors un couteau-poignard de sa poche, l'ouvre et, se précipitant sur Decollant, lui en porte un furieux coup dans la gorge.

Celui-ci, qui a eu l'artère carotide tranchée, roule à terre. La mort avait été instantanée; Warmond, terrifié, crie : Au secours ! à l'assassin ! Les agents accourent aussitôt et se mettent à la poursuite de l'assassin et de ses deux compagnes qui ont pris la fuite. Celles-ci seulement sont rejointes, arrêtées et conduites au poste de l'Arsenal. G... réussit à s'échapper.

A quatre heures du matin, les agents de la sûreté arrêtaient le meurtrier dans la chambre de l'une de ces filles, où il s'était réfugié. M. Doffémont, commissaire de police du quartier, a fait transporter à la Morgue le cadavre du malheureux Decollant, et a aussitôt ouvert une enquête.

— EXÉCUTION DE GUITEAU. — On lit dans la *Correspondance américaine :*

« La procédure est épuisée, et l'assassin du président Garfield sera pendu le 30 juin; le sort de ce grand criminel ayant été enfin décidé par le rejet de son appel à la cour suprême du district de Colombie. Cet appel était basé sur ceci : que Garfield étant mort à Elberen dans l'état de New-Jersey, le tribunal de Washington qui condamna Guiteau à mort était incompétent. La cour a rendu une décision annulant l'appel, pour les motifs suivants, en ce qui concerne la compétence du tribunal qui a prononcé la fatale sentence :

» C'est une cour des Etats-Unis, ayant tous les pouvoirs d'une cour fédérale de circuit.

» Le district de Colombie est un district judiciaire, et la loi dispose que quand un crime est commencé dans un district et complété dans un autre, le crime est complet dans chacun de ces districts.

» Le meurtre de M. Garfield a été une offense commise dans le district de Colombie contre les Etats-Unis, et le transport du président dans le New-Jersey ne l'a pas placé hors de la juridiction du gouvernement contre lequel l'offense a été commise.

Quant à l'exception basée sur la prétendue folie de Guiteau, et qui avait été invoquée par son beau-frère et avocat M. Scoville, personne n'en parle plus ; d'autant mieux que l'assassin lui-même a toujours rejeté cette excuse, et que rien n'a démontré que c'était sinon un fou, au moins un illuminé, un fanatique.

» Tout a prouvé, au contraire, que Guiteau a agi froidement, en égoïste rendu criminel parce qu'il n'obtenait pas sous la présidence de Garfield la place honorifique et lucrative à laquelle il se figurait avoir des titres, comme ayant travaillé, en politicien, à l'élection du président.

» On a annoncé aussi que le conseil de Guiteau se propose de demander un writ d'*habeas corpus* à la cour suprême des Etats-Unis. Mais cette cour est maintenant en vacances, deux seulement de ses membres sont à Washington.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE BELGIQUE

Mardi 13 juin 1882.

RÉSULTATS :

HAINAUT

TOURNAI

Deux sénateurs à nommer.

Candidats catholiques : MM. le Prince Ch. de Ligne, 1393 v.— H. Dumont, industriel, 1412 v.

Candidats libéraux : MM. Bonnet, s., 1720.— Macan, s., 1646.

Quatre députés à nommer.

Candidats catholiques : MM. vicomte A. Cossé de Maulde, 1393 v. — Lechien, avocat, 1398 v. — Stiénon-Dupré, conseiller communal, 1384 v. — Duchatelet, brasseur, 1393 voix.

Candidats libéraux : MM. Rogier, s., 1673.— Bara, s., 1683 v. — Crombez, s., 1712 v. — Simon, bourgmestre de Peruwelz, 1669 voix.

Les libéraux sont élus.

MONS

Trois sénateurs à nommer.

Candidat catholique : M. Beunier, brasseur, 1281 voix.

Candidats libéraux : MM. Tercelin, s., 1920 v. — De Thuin, s., 2132 v. — Ach. Legrand, industriel, 1089 v. — Ardenpont, industriel, 1755 v.

Six députés à nommer.

Candidats catholiques : MM.

Candidats libéraux : MM. Sainctelette, s., 2116 v. — Bockstael, s., 2167 v. — Hardy, s., 2058 v. — Masqueler, s., 1614 v. — Lescarts, s., 2108 v. — Houzeau, 1788 v. — Carlier, 1458 voix.

Les libéraux sont élus.

CHARLEROI

Trois sénateur à nommer.

Candidat catholique : M. Driou, ancien député 2612 v.

Candidats libéraux : MM. Dewandre s., 2700 v., Piret-Goblet, s., 2709. v., Balisaux. 2735 v.

Sept députés à nommer.

Candidats Catholiques : MM. Binard, industriel, 2423 v. Houtard, industriel, 2686. v.

Candidats libéraux : MM. Lucq, s. 2720 v. — Lamber, s. v. 2749 — Gilleaux, s. 2764 v. — Van Dam, s. v. 2759 — Pirmez, s. 2828 v. — Sabatier s. v. 2756 — Mondez, s. v. 2715

Les libéraux sont élus.

THUIN

Un sénateur à nommer.

Aucun candidat catholique ne s'est présenté.

Candidat libéral : — M. de Houssy, s. 1074 v.

Trois députés à nommer.

Aucun candidat catholique ne s'est présenté.

Candidats libéraux:— MM. Prussant, s., 1086 v. — T. Serteveus, s., 1086 v. — Gigo, bourgmestre de Thuin, s., 1067 v.

Les libéraux sont élus.

ATH

Un sénateur à nommer.

Candidat catholique : — M. le comte de Oultremont, s., 834 v.

Candidat libéral : — M. Lepoivre, s., 921 v.

Deux députés à nommer.

Candidats catholiques : — MM. Veuquier, bourgmestre de Forestre s., 767 v. — Plissart, bourgmestre de Tongres-Notre-Dame. 774.

Candidats libéraux :— MM. Descamps, s. 1009 v. — Durien s., 944 v.

Les libéraux sont élus.

SOIGNIES

Deux sénateurs à nommer.

Candidats catholiques : MM. Cornet, maitre de carrières, 1260 v. (Elu.) — Saillez, notaire, 1104 v.

Candidats libéraux : MM. Pennart, s. 1243 v. — Tacquemer, s. 1249 v.

Trois députés à élire.

Candidats catholiques : MM. Englebienne, conseiller communal à Mons, 1234 v. — Mabille, professeur à l'université de Louvain, v. — Notté, industriel, v.

Candidats libéraux : MM. Houtart, s. 125 4z, (Elu.)— Paternoster, s. 1272 v. (Elu.) — Wincq s. 1240 v.

Il y a au ballottage pour le Sénat et la Chambre.

FLANDRE OCCIDENTALE

BRUGES

Un sénateur à nommer :

Candidat catholique : M. le baron de Crombrugghe, conseiller provincial, 1436 voix.

Candidat libéral : M. le baron de Vrière ministre d'Etat, 1234 voix.

Le catholique est élu à 200 voix de majorité.

FLANDRE ORIENTALE

GAND

Quatre sénateurs à nommer.

Candidats catholiques : MM. Casier de Hemptinne, s., voix. — Van Crombrugghe, s., v. — Bracq, industriel, v. — Baron A. Pycke de Peteghem, bourgmestre de Poucques, v.

Candidats libéraux : — MM. Vanden Kerchove, s., 3787 v.— Lippens, ancien député, 3795 v. — Verhaegen-Denaeyer, ancien député, 3785 v.— Henry Story, industriel, 3775.

Huit députés à nommer.

Candidats catholiques : MM. Cruyt, ancien député, 3719 v.—R. de Kerchove, conseiller provincial, 3718 v.—O. de Sinet de Naeyer, 3722 v.— Vicomte de Moerman d'Harlebeke, ancien député, 3717 v.— Drubbel, ancien député, 3720 v.— Fiévé-Grenier, négociant, 3722 v. — Van Cleemputte, avocat, 3715 v.— A. Vercruysse, industriel, 3717 v.

Candidats libéraux : MM. Rolin-Jacquemyns, sortant, 3788 v. — Devigne, sortant, 3783 v. — D'helhougne, sortant, 3783 v.—Willequet, sortant, 3769 v.— De Hemptinne, sortant, 3886 v.— Wagener, sortant, 3785 v. — Lippens de Kerchove, bourgmestre de Gand, 3794 v. — H. Callier, avocat, 3775 v.

Les libéraux sont élus à 68 voix de majorité.

AUDENARDE

Un sénateur à nommer.

Candidat Catholique : M. le baron Pycke de Peteghem, 947 v.

Candidat Libéral : M. Amelot, bourgmestre à Heurne, 588 v.

Trois députés à nommer.

Candidats Catholiques : MM. Mougherman, s. 956 v. — De Bleeckere, s. 951 v. — Van Brabandt, 982 v.

Candidats Libéraux : MM. Bernayge, propriétaire à Naderbrakel 587 v. De Keyser, ancien bourgmestre de Renaise 590 v. Verspieren, ancien échevin d'Audenarde. 591 v.

Les catholiques sont élus.

ALOST

Deux sénateurs à nommer.

Candidats catholiques : MM. Vanvreckem, s., 1487 v. — Leirens, s., 1479 v.

Aucun candidat libéral ne s'est présenté.

Quatre députés à nommer.

Candidats catholiques : MM. Woeste, s. 1473 v. — Van Wambeke, s., 1450 v.— Verbrugge, s. 1474 v. — De Sadeleer, avocat, 1476 v.

Candidats libéraux : MM. le baron de Blondel, 650 v. — De Deyn, ancien bourgmestre de Ninove, 653 v. — Verbrugghen, notaire, 651 v. — Baron Van der Noot, 653 v.

Les catholiques sont élus.

ECCLOO

Un sénateur à nommer :

Candidat catholique ; M. le baron T'Kint de Roodenbeke, s. 649 voix.

Aucun candidat libéral ne s'est présenté.

Un député à nommer : Inscrits, 454. Votants, 976.

Candidat catholique : M. le baron Kervyn de Lettenhove, s. 570 voix.

Candidat libéral : M. J. Van Loo, propriétaire, 273 v.

Les deux catholiques sont élus.

SAINT-NICOLAS

Deux sénateurs à nommer :

Candidats catholiques : MM. le vicomte Vilain XIIII, s, 1133 v. — Janssens, s. 1144 v.

Aucun candidat libéral ne s'est présenté.

Trois députés à nommer.

Candidats catoliques : — MM. Malou, s., 1134 v. — Jansens, s, 1127 v. — Verwilghen, s., 1126 v.

Aucun candidat libéral ne s'est présenté.

Les catholiques sont élus.

TERMONDE

Un sénateur à nommer.

Candidats catoliques : — M. le comte de Ribaucourt, s., 1033 v.

Aucun candidat libéral ne s'est présenté.

Trois députés à nommer.

Candidats catholiques : MM. De Bruyn, s., 1071 v.—De Kepper, s., 1032 v. — Van den Steen, s., 1039.

PROVINCE D'ANVERS

ANVERS

Un député à nommer.

Candidat catholique : M. Dubois, 5641 v.

Candidat libéral : M. De Wael, bourgmestre d'Anvers, s. 5698 v. Ce dernier est élu.

BRABANT

BRUXELLES

Un sénateur à nommer.

Candidat catholique. — M. le comte de Henricourt de Grunne, 7107 voix.

Candidat libéral : — M. Hansens, 8300 voix.

Deux députés à nommer.

Candidats catholiques : MM. le comte Adrien d'Oultremont, 7254 v. — Eugène Parmentier, 7120 v.

Candidats libéraux : MM. Ch. Buls, bourgm. de Bruxelles, 8323 v. — Arnould, conseiller communal à Schaerbeek, 7966 v. Les libéraux sont élus.

PROVINCE DE LIÉGE

LIÉGE

Quatre sénateurs à nommer.

Candidats catholiques : — MM. Frésart, 2051 voix. —Deharlez, 2116 voix. —Demeeus, 2051 voix. — Fabri-Beckers, 2060 voix.

Candidats libéraux :—MM. Braconier, s., 3571 voix. —Comte de Looz-Corswarem, s., 3354 voix. — d'Andrimont, s., 3555 voix. — Montefiore-Levy, 3127 voix.

Neuf députés à nommer.

Candidats catholiques : MM. Collinet, avocat. 2073 votants. — Goblet, 2062 v. — Delcocht, ingénieur, 2048 v. — Minette, 2031 v. — De Spiriet, 2052 v. — Ophooven, 2026 v. - Nagant, 2048 v. — De Sélys, 2055 v. — Vanderbergh, 2046 v.

Candidats libéraux : MM. Frère-Orban, s., 3580 v. —Dupont, s., 3534 v.— Hanssens, s., 3660 v. — Mouton, s., 3522 v. — Neujean, s., 3513 v. — Warnant Julien, s., 3512 v. — Fléchet, anc. sénateur, 3539 v.—Neef, industriel, 3511 v. — Jamme, commissaire d'arrondissement, 3532 v.

Les libéraux sont élus.

WAREMME

Un sénateur à nommer.

Aucun candidat catholique ne s'est présenté.

Candidat libéral. — M. le baron de Selys-Lonchamps, s., 611 v.

Deux députés à nommer.

Candidats catholiques : MM. Ancion, industriel, 529 v. — Comte de Looz, 495 v.

Candidats libéraux : MM. Lejeune, s., 569 v.— Halet, s., 600 v.

Les libéraux sont élus.

HUY

Un sénateur à nommer.

Candidat catholique : — M. le comte de Liedekerke, 547 voix.

Candidat libéral : — M. de Lhaneux, s., 695 voix.

Deux députés à nommer.

Candidats catholiques : — MM. le Baron de Potesta, 563 voix. — Goffart, avocat, 582 voix.

Candidats libéraux : — MM, le Baron Macar, s., 677 voix.—Warnant Joseph, s., 689 voix.

Les libéraux sont élus.

VERVIERS

Deux sénateurs à nommer.— Inscrits 3685 v. — votants 3414 v.

Cindidats catoliques : MM. Em. de Biolley, ancien industriel s, 1595 v. — W. del Marmol, industriel s. 1606 v.

Candidats libéraux : —MM. Laoureux, s. 1774 v. — Collet, s. 1735 v.

Quatre députés à nommer.

Candidats catoliques : — MM. A. Simonis, anc. représ. 1656 v.—A Loslever, avocat, 1619 v. — G. Demaret, avocat, 1584 v.—G. Tisquen anc. juge de paix, 1572.

Candidats libéraux : MM. d'Andrimont, s. 1739 v.—Mallar, s. 1751 v. — Ortmans Hauzeur, s. 1775 v. — Peltzer, s. 1721 v.

Les libéraux sont élus à 150 voix de majorité.

LIMBOURG

HASSELT

Un sénateur à nommer.

Candidat catholique : M. Van Willighen, s. 851 v.

Aucun candidat libéral ne s'est présenté.

Deux députés à nommer.

Candidats catholiques : MM. Thonissen, s. 865 v. — Le baron de Pitteurs-Hiégaerts, s. 829 v.

Aucun candidat libéral ne s'est présenté.

Les catholiques sont élus.

TONGRES

Un sénateur à nommer.

Candidat catholique : M. le comte de Borchgrave d'Altena, ancien député, 847 v.

Aucun candidat libéral ne s'est présenté.

Deux députés à nommer.

Candidats catholiques : MM. Schaetzen, s. 828 v. — Meyers, ancien bourgm. 830 v.

Candidat libéral : M. Thounar, propriétaire, 349 voix.

Les catholiques sont élus.

MAESEYCK

Un sénateu à nommer.

Candidat catholique : — M. le comte A. de Grunne, 328 voix.

Aucun candidat libéral ne s'est présenté.

Un député à nommer.

Candidat catholique : — M. Cornesse, s., 318 voix.

Aucun candidat libéral ne s'est présenté.

Les catholiques sont élus.

RÉSULTAT GÉNÉRAL :

On lit dans le *Journal de Bruxelles :*

En résumé, la majorité libérale comptera : au Sénat (où elle était de 4 voix), une voix radicale de plus ; à la Chambre des représentants (où elle était de 14 voix), 4 voix de plus, dont 3 voix radicales, en supposant que M. Englebienne ne soit pas élu au ballottage à Soignies. Ces dernières voix ont été récoltées dans les grands centres, où le libéralisme se transforme rapidement en radicalisme. A Bruxelles, un candidat tel que M. Arnould l'emporte de 721 voix sur un homme de la valeur de M. le comte A. d'Oultremont. A Liége, M. Hansens, le radical, obtient 100 voix de plus que M. le ministre des affaires étrangères. Sans l'alliance des radicaux et des doctrinaires, la majorité libérale était battue partout. Voilà la signification principale de l'élection de ce jour.

Quant à nous, nous n'avons pas à nous en plaindre. A Anvers, où M. de Wael avait déjà réussi une première fois dans une élection partielle, le bourgmestre d'Anvers a été élu à 54 voix de majorité sur près de 12 mille électeurs ; ce succès est purement personnel. M. de Wael, bourgmestre, patricien, homme bien élevé et modéré, ne doit pas son élection aux forces réelles des libéraux à Anvers. A Gand, où la liste libérale ne l'emporte qu'à 50 voix de majorité, nous tombions, il y a quatre ans, sous une majorité de 600 voix ; et la *Chronique* avouait ce matin que *les lois de mutilation électorale nous ont enlevé depuis 1878 600 électeurs !* Ainsi nous avons gagné à Gand près de 1.200 voix depuis quatre ans. A Charleroi, à Huy, à Tournay, à Soignies, partout nos chiffres de minorité sont bien inférieurs à ceux de l'élection précédente. Demain nous le démontrerons.

Le ministère de M. Frère a donc le moyen de vivre encore un peu, et il ne sera pas remplacé par un cabinet de droite. Nous allons étonner la Belgique par l'excès de notre modestie : personnellement, nous ne nous plaignons pas trop de ce résultat. Le ministère actuel a créé une situation tellement mauvaise qu'il eût été désagréable et même périlleux de lui succéder. Le ministère de M. Frère a mis le pays à deux pas de la guerre civile. Il est juste et peut-être salutaire qu'il continue à porter la lourde responsabilité qui lui est incombe. Qu'il se convertisse et qu'il vive. Mais il ne se convertira pas. Il mourra dans l'impénitence finale et peut-être dans bras de M. Arnould.»

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*Service particulier.*)

Mouvement préfectoral

Paris, 13 juin, 4 h. 16 m., soir.

Par décret inséré à l'*Officiel* sont nommés :

Directeur des prisons, M. Herbette, préfet de la Loire-Inférieure; préfet de la Loire-Inférieure, M. Catusse, préfet de la Dordogne; préfet de la Dordogne, M. Lemaillier, préfet de l'Allier; préfet de l'Allier, M. Genouille, préfet de la Mayenne; Préfet de la province de Constantine, M. Duchaylard, préfet de la Charente; préfet de la Charente, M. Rivaud, préfet des Pyrénées-Orientales· préfet des Pyrénées-Orientales, M. Doncin, préfet de Constantine ; M. Baudran, sous-préfet de Verdun est nommé préfet de la Mayenne; M. Lalovère, sous-préfet de Cherbourg est nommé sous-préfet de Toulon ; M. Clausonne, secrétaire-général du Gard est nommé sous-préfet de Verdun ; M. Hellitas, sous-préfet d'Auburson est nommé sous-préfet de Cherbourg; M. Grance est nommé sous-préfet à Aubusson avec première classe personnelle ; M. Mans, sous-préfet de Vouziers est nommé sous-préfet à Clamecy ; M. Dupuis, sous-préfet de Clamecy est nommé sous-préfet à Segré ; M. Tournier, sous-préfet à Segré, est nommé sous-préfet à Vouziers; M. Elisi, secrétaire-général du Var, est nommé secrétaire-général du Cher; M. Joly, secrétaire-général du Gers, est nommé secrétaire-général de l'Ain; M. Desplat, secrétaire-général de l'Ain, est nommé secrétaire-général du Gard ; M. Lagarrière, conseiller de Préfecture de la Haute-Garonne, est nommé conseiller de Préfecture de la Gironde. M. Barratel, conseiller de Préfecture de l'Isère, est nommé conseiller de Préfecture de la Haute-Garonne.

Mouvement judiciaire

Par décret inséré à l'*Officiel :*

M. Malens est nommé premier président de la Cour d'appel de Grenoble, en remplacement de M. Bonafous.

La crise ministérielle

Paris, 13 juin, 5 h. 8 soir.

M. Humbert assistait au conseil des ministres tenu ce matin. Le garde des sceaux a retiré sa démission, mais il prend un congé d'un mois. Il a l'intention de se rendre à Melun. Avant de partir, il expédiera les affaires urgentes de son ministère.

Le prochain voyage de M. L. Say à Bordeaux

Paris, 13 juin

M. Léon Say se rendra à Bordeaux lundi soir avec son chef de cabinet, M. de Montebello. Il sera également accompagné de M. Decrais, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, représentant le président du conseil, de M. du Grosriez, directeur du personnel au ministère de l'intérieur, représentant M. le ministère de l'intérieur.

Il y aura grande réception à la gare par le préfet, le maire et toutes les autorités en uniforme.

Le ministre des finances et les représentants du président du conseil et du ministre de l'intérieur se rendront ensuite à la préfecture, où un grand diner de 50 couverts sera donné. A la suite de ce diner aura lieu la réception de tous les maires du département présents à Bordeaux.

Mardi matin, le ministre des finances descendra la rivière en bateau jusqu'au Bec-d'Ambès. Au retour, un déjeuner sera donné à M. Léon Say chez M. Marmottan, trésorier-payeur général de la Gironde.

A deux geures, mardi, inauguration solennelle de l'exposition. Le ministre prononcera un discours.

M. Goblet à Rennes

Le ministre de l'intérieur doit se rendre à Rennes dans une quinzaine de jours.

Les commissions scolaires

Le nombre des ecclesiastiques élus membres des commissions scolaires dans le département de la Gironde est de cinquante-sept.

Statue à Victor Hugo

Marseille 13 juin.

A la séance de ce soir et sur le rapport de M. Norges, adjoint, le conseil municipal a souscrit mille francs pour l'érection d'une statue à Victor Hugo.

Les deux nouveaux immortels chez M. Grévy

C'est hier que M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel et M. Ernest Renan, directeur de l'Académie française, a présenté au président de la République MM. Pasteur et Cherbuliez.

Il est à remarquer que MM. Jules Grévy, né à Mont-sous-Vaudrey, M. Pasteur, né à Arbois, M. Cherbuliez, né à Genève, sont trois Jurassiens, de l'un et l'autre versant des monts Jura.

La remise du collier à M. Grévy

Quelques journaux annoncent que cette semaine aura lieu la cérémonie de la remise du collier à M. Jules Grévy.

Le cérémonial et le programme doivent être réglés entre le ministre des affaires étrangères et M. le duc de Fernan-Nunez, aujourd'hui ou demain.

Le prince de Galles à Paris

Le prince de Galles est attendu à Paris à la fin de cette semaine.

Il a accepté la présidence d'honneur du grand concours international de *Lawn-Tennis*, qui doit mettre en présence au Law-Club du Bois de Boulogne les premiers champions du monde.

Le serment en Espagne

Madrid, 13 juin

Le Sénat, par 60 voix contre 31, a pris en considération une proposition qui modifie dans un sens liberal la formule du serment des députés.

Breveté S. G. D. G.

Bes ançon, 13 juin.

M. le premier président Chauffour, ayant à convoquer certains magistrats pour faire une visite de cérémonie à notre nouvel archevêque, Mgr Foulon, a trouvé une formule ravissante et d'un opportunisme parfait. Ne voulant employer, pour parler du prélat, ni le mot de « monseigneur » ni celui de « monsieur », il a délicatement tourné la difficulté en écrivant la phrase suivante : « M. le vicaire général de l'archevêché me fait savoir que le *titulaire* de ce poste, etc., etc.»

Louise Michel à Marseille

Marseille, 13 juin.

Les cercles et les groupes socialistes organisent pour le 26 une conférence dans laquelle Louise Michel doit prendre la parole.

Interdiction de procession

A la suite des manifestations démagogiques qui se sont produites à Périgueux, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu, le maire de la ville vient d'être invité à prendre un arrêté d'interdiction pour la procession qui devait avoir lieu dimanche prochain.

Légion d'honneur

Par décret en date du 10 juin 1882, le Président de la République, sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, vu la déclaration du conseil de l'ordre, en date du 5 juin 1881, portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, a nommé chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur, M. Charmetant (Jacques-Joseph-Félix), secrétaire du cardinal archevêque d'Alger; services exceptionnels rendus comme directeur du collège français de Carthage et pour l'installation du nouveau vicariat apostolique de Tunisie.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Commission du Budget

Paris, 13 juin, 5 h. 45 soir.

La Commission du budget, réunie ce matin, a entendu un rapport verbal de M. Laisant sur les hôpitaux militaires.

Elle s'est réunie de nouveau dans la soirée pour étudier le budjet du département des travaux publics qu'elle a adopté.

Elle est ensuite passée à l'examen du budget des affaires étrangères, et elle a discuté notamment le crédit affecté à l'ambassade de France au Vatican.

La majorité a supprimé ce crédit. Mais cette décision ne peut pas avoir un caractère définitif, la Chambre ne s'étant pas encore prononcée sur la question de la suppression de cette ambassade.

La discussion du budget de 1883

Il paraît avéré aujourd'hui que la discussion du budget de 1883 ne pourra pas avoir lieu avant les grandes vacances prochaines. L'œuvre de la commission est très-peu avancée, aucun rapport n'est encore rédigé. En présence de cette situation, il est question de clore la session un peu plus tôt que les autres années, et de reprendre les travaux un peu plus tôt également.

La clôture aurait lieu aux environs du 14 juillet prochain, probablement avant la Fête nationale et la rentrée se ferait dans la première quinzaine d'octobre, afin que les deux Chambres aient le temps de discuter le budget avant le premier janvier 1883.

Toutefois on demanderait aux Chambres de détacher du budget et de voter avant les vacances les contributions directes afin de permettre aux conseils généraux de dresser, dans leur session du mois d'août prochain, le budget des départements.

L'inamovibilité de la magistrature

Paris. 13 juin 5 h. 20 soir.

MM. Guillot et Girard ont déposé aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, une proposition tendant à la suppression de l'inamovibilité jusqu'à la promulgation de la loi sur la prétendue réorganisation judiciaire. La commission de la magistrature paraît favorable à cette proposition.

L'interpellation Delafosse

Paris, 13 juin, 4 h. 50 m., soir.

M. Delafosse à qui l'on prêtait l'intention d'interpeller M. de Freycinet sur les affaires d'Egypte a répondu que telle n'avait jamais été sa pensée.

M. de Freycinet au Sénat

Paris, 13 juin, 11 h. 50 soir.

La déclaration au Sénat de M. de Freycinet a été accueillie par un froid glacial. Son langage n'a satisfait personne.

L'interpellation de jeudi sera probablement ajournée, le gouvernement préparant un *Livre jaune* qui contiendra les documents relatifs aux négociations poursuivies par M. de Freycinet.

M. de Freycinet abandonné par les siens

Paris, 13 juin.

Une partie des officieux semblent disposés à abandonner définitivement M. de Freycinet.

Un scandale parlementaire

Paris, 13 juin, 11 h. 55 s.

Le discours de Mgr Freppel a été scandaleusement interrompu par la gauche.

La magistrature à la Chambre

Paris, 13 juin, 11 h. 40 soir

L'impression a été fort vive à la Chambre, lors du dépôt de la proposition tendant à suspendre pendant trois mois l'inamovibilité de la magistrature, quoique cette proposition ait été déjà soumise à l'examen de la Chambre et de la commission.

ÉTRANGER

LES MASSACRES D'ALEXANDRIE

Londres, 13 juin, 6 h. 15 soir

A la Chambre des Communes, sir Charles Dilke, répondant à sir Stafford Northcote, confirme que le calme s'est rétabli à Alexandrie. Douze mille hommes de troupes égyptiennes sont actuellement dans cette ville. Le nombre des victimes est évalué à 510. Mais les renseignements donnés sur le chiffre exact sont contradictoires, les ordres du khédive continuant à être donnés par l'intermédiaire d'Arabi.

Quant a la question de la sécurité européenne au Caire, en l'absence des troupes, sir Charles Dilke suppose que si les consuls suivent le khédive, de nombreux Européens le suivront. On ne permettra pas que l'état actuel d'anarchie continue.

Je ne puis pas en dire davantage, a dit l'orateur.

L'amiral Seymour a frété un paquebot pour embarquer les Européens qui quittent Alexandrie, les aménagements d'un cuirassé étant insuffisants.

Paris, 13 juin, 11 h. 40 soir.

Le transport *La Sarthe* se rendra à Alexandrie, se mettre à la disposition des Français qui désirent être rapatriés.

Londres, 13 juin 11 h. 45 soir.

On annonce que le khédive est allé à Alexandrie, conformément aux ordres du Sultan.

Arabi l'a accompagné à la gare.

Les consuls se rendront demain en cette ville, excepté M. Malet, qui s'y rendra très prochainement.

200 artilleurs seulement restent au Caire.

Athènes, 13 juin, 11 h. 50s.

Deux compagnies du génie et deux compagnies d'infanterie ont reçu l'ordre de s'embarquer cette nuit sur le transport *Bouboukina* et le cuirassé *Olga*, pour Alexandrie.

Alexandrie, 13 juin.

Le Khédive et Dervisch-pacha sont arrivés à Alexandrie. Ils sont descendus au palais Rasseltin.

Madrid, 13 juin.

Le ministre des affaires étrangères a annoncé au Sénat que l'Espagne a envoyé un vaisseau à Alexandrie pour protéger ses nationaux.

Le bill de coercition

Londres, 14 juin.

Chambre des communes — fin.

L'article 5 du bill de coercition a été adopté par 176 voix contre 34, l'article 6 par 154 contre 29.

Naissance d'une princesse en Russie

Saint-Pétersbourg, 13 juin.

L'impératrice est accouchée d'une fille ce matin, à huit heures, à Peterhof. La grande-duchesse nouveau-née a reçu le nom d'Olga.

AFFAIRES D'ÉGYPTE

Vienne, 13 juin, 10 h. 30, matin.

Le gouvernement austro-hongrois a décidé qu'il enverrait des cuirassés à Alexandrie pour protéger ses nationaux. On attend des nouvelles précises sur les causes du massacre pour prendre des mesures en conséquence.

La réunion de la conférence paraît désormais certaine et très prochaine.

L'intervention de l'armée égyptienne dans les derniers événements est considérée ici comme un fait très malheureux pour la Turquie.

On mande d'Alexandrie :

Les blessures du consul italien sont légères.

Constantinople, 12 juin.

Le major Osman bey, aide-de-camp du sultan, est parti hier pour Alexandrie à bord du yacht *Stamboul*.

Osman-bey est porteur d'instructions complémentaires pour Dervisch pacha.

Paris, 13 juin.

Il est inexact que le ministère des affaires étrangères ait fait annoncer, dans les couloirs de la Chambre, que l'escadre française avait débarqué des troupes à Alexandrie.

Un duel entre députés

Vienne, 12 juin.

Le duel des députés Istoczi et Wahrmann a été empêché deux fois par les agents de la police. La rencontre a cependant pu avoir lieu ; les adversaires se sont battus au pistolet et ont échangé deux balles.

La foule, assemblée devant la maison de M. Wahrmann, l'a salué de vifs applaudissements.

La retraite d'Ignatieff

Saint-Pétersbourg, 13 juin.

La plupart des journaux de Saint-Pétersbourg se déclarent satisfaits de la retraite du général Ignatieff et expriment l'opinion que les actes que cet homme d'Etat a accomplis pendant un an comme ministre ont, en général, porté peu de fruits, par suite des difficultés de la situation.

Les journaux se montrent réservés relativement à la nomination de M. le comte Tolstoï.

DERNIÈRE HEURE

(*Service télégraphique particulier*)

Conseil des Ministres

Paris, 15 juin, 12 h. 50 m. soir.

Le Conseil des ministres tenu ce matin à l'Elysée s'est exclusivement occupé des affaires d'Egypte.

Des avis de Constantinople datés d'hier, disent que le marquis de Noailles et lord Dufferin ont fait des démarches séparées auprès de la Porte afin d'insister pour une prompte réunion de la conférence.

Ces démarches seront aujourd'hui de nouveau collectivement faites, et appuyées par toutes les puissances.

Affaires d'Egypte

Constantinople, 14 juin, 1 h. soir

Le marquis de Noailles et lord Dufferin ont affirmé au sultan que l'unique objet de la conférence sera de régler la question égyptienne.

Caire, 14 juin, midi.

M. Malet, consul général de France, s'est rendu à Alexandrie. M. Sinkiewickz, consul d'Angleterre est demeuré au Caire.

Réforme judiciaire

Paris, 14 juin, 2 h. 30 m. soir.

La commission de réforme judiciaire a entendue ce matin M. Jules Roche sur sa proposition de création d'un jury civil. La commission a rejeté la proposition, ainsi que celle de M. Achard, tendant à l'élection des juges par le suffrage universel.

La commission entendra vendredi M. Ténot, qui demande que les juges soient élus par catégorie et par le suffrage à plusieurs degrés.

L'ambassade du Vatican

Paris, 14 juin, 3 h. 38 m., soir.

La commission du budget a entendu M. de Freycinet qui s'est opposé à la suppression du crédit affecté à l'ambassadeur de France, près le Saint-Siège.

Le ministre a donné pour raison que l'ambassade n'avait pas été supprimée par le Parlement et que d'ailleurs elle était le résultat d'une clause concordataire qu'il fallait respecter tant que le Concordat subsisterait.

Par 10 voix contre 7, la commission a maintenu le crédit.

Les Facultés de théologie

Après avoir discuté en partie le budget des cultes, la commission s'est occupée de la suppression de Facultés de Théologie catholique. MM. Boysset, Steeg, Bousquet, Desmons, Marcou, Corentin-Guyot, Achard et Courmeaux ont successivement pris la parole.

M. Boysset a été nommé rapporteur, avec mandat de conclure à la suppression de toutes les Facultés de théologie, y compris celle de Paris.

Sur la proposition de quelques membres on a décidé qu'on examinerait très-prochainement la question de savoir s'il y aurait lieu de supprimer les Facultés de théologie protestante.

Bulletin du Commerce

Laines

Londres, le 12 juin, 1882.

On vient d'annoncer que « la clôture est rapprochée au 20 de ce mois. »

La 5e semaine d'enchères de laines coloniales commence avec beaucoup d'entrain en présence d'un grand concours d'acheteurs de l'intérieur et de l'étranger.

Les cours des Sydney fines et de toutes les bonnes laines du Port-Philippe, d'Adelaïde et de la Nouvelle Zélande pour chaines fines et mi-fines assez propres sont de plus en plus fermes.

L'Alsace et l'Allemagne ont opéré sur une grande échelle pour les meilleurs genres. La France suit le mouvement pour les qualités habituelles.

Paul PIERRARD.

Dépêche communiquée par MM. NOULET CANNISSIÉ et Cie

	13 JUIN	14 JUIN
3 0/0	83 00	82 85
3 0/0 amortissable	83 20	83 02
3 0/0 amortissable nouveau.	83 20	83 02
5 0/0 ex coupon.	115 40	115 27
Banque de France	5330 00	5350 00
Banque d'Escompte.	000 00	575 00
» Hypothecaire	0000 00	000 00
» de Paris	1192 00	1185 00
Foncier Algérien	000 00	000 00
Foncier de France	1517 00	1512 00
Mobilier	555 00	550 00
Générale	000 00	615 00
Union	000 00	0000 00
Suez	2527 00	2537 00
Unifiée	537 00	528 00
Italien	90 55	90 55
Russe 1877	00 00	00 00
Landerbank	000 00	000 00
Banque ottomane	792 00	783 00
Chemins espagnols	475 00	465 00
Mobilier autrichiens	698 00	692 00
Lombards en coupon	305 00	305 00
Nord d'Espagne	586 00	582 00
Saragosse	519 00	510 00
Panama	552 00	551 00

Cotons

Le Havre 13 juin.

Cotons (clôture) calmes, prix fermes. Vente de la journée 600 balles.

Liverpool, 13 juin.

Cotons (clôture du marché) — Vente de la journée 10,000 balles dont 1000 pour la spéculation et l'exportation et 9000 pour la consommation.

Marché sans changement.

Importations du jour 4.000 balles.

Manchester, 13 juin.

Cotons filés et tissés, marché calme, prix soutenus.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Ce, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 14 juin.

Ventes 750 b. Marché inchangé.

Liverpool, 14 juin.

Ventes 12,000 b. Marché soutenu.

New-York, 14 juin.

New-York, 12 3/16.
Recettes 2,000 b.
New-Orléans low middling 86 »/».
Savanah » » 84 »/».

Télégr